

L'accès à la langue chez l'enfant sourd

Laura Grossi

L'enfant sourd est un être « parlant » à part entière, dont les besoins d'échanges sont les mêmes que ceux de tout autre enfant. L'éducation et l'entrée dans la communication de l'enfant sourd varie selon que les parents soient sourds ou entendants notamment. La plupart des parents souhaitent « offrir » une langue gestuelle à leur enfant, tout en ayant le souci que celui-ci s'approprie la langue vocale : la langue majoritaire. Ainsi, les parents aimeraient que leur enfant sourd soit intégré dans les deux communautés : sourds et entendants.

A partir de l'ouvrage « *La parole de l'enfant* » [1] écrit par Danielle Bouvet, nous aborderons l'accès à la parole de l'enfant atteint de surdité mais également son éducation. Nous observerons la situation d'une langue maternelle chez l'enfant sourd de parents sourds puis, celle de l'enfant sourd ayant des parents entendants.

I/ La langue maternelle de l'enfant sourd de parents sourds

Dans ce premier cas, l'enfant naît dans un cercle familial qui connaît la surdité. Les parents apprennent la langue des signes à leur enfant. Bien qu'elle soit une langue minoritaire, c'est une langue qui permet une communication plus naturelle au sein de cette famille.

Aussi bien que les mères entendantes, les mères sourdes mènent avec leur enfant un dialogue gestuel préverbal, souvent accompagné d'une communication orale. En effet, elles établissent un échange avec leur enfant en ayant recours à tous les canaux sensoriels possibles : le toucher, la vue et dans certains cas, l'audition. Assez rapidement, l'enfant est l'initiateur d'un dialogue gestuel préverbal en réponse à ce mode de communication.

Les parents sourds exploitent, en général, le plaisir lié à la matérialité du signifiant : l'image gestuelle des signes. Ils matérialisent ainsi leurs images mentales, en racontant des comptines et des berceuses en langue des signes. L'enfant est souvent captivé par l'harmonie des gestes et la poésie des signes.

Certaines mères sourdes font preuve d'une grande « pédagogie » linguistique comparée à certaines mères entendantes. Elles apportent une richesse supplémentaire à leur enfant, puisqu'elles leur fournissent deux modèles verbaux. Elles offrent la langue gestuelle, mais aussi des rudiments de la langue vocale. Elles leur font sentir ce qui se passe au niveau des articulateurs, notamment au niveau des lèvres et du conduit vocal permettant l'acheminement de la voix.

Les mères sourdes favorisent ainsi l'accès à deux langues : la langue des signes utilisée au sein du foyer familial et la langue vocale utilisée à l'extérieur, dans un environnement plus étendu. Cet enfant, dès la naissance, se trouve dans un environnement avantageux : ses parents ont eux-mêmes été des enfants sourds. Ils connaissent généralement très bien les besoins communicatifs et linguistiques de leur enfant.

L'enfant s'approprie, par conséquent, la langue des signes, à l'âge où tout enfant souhaite communiquer avec autrui. Et en général, cette appropriation langagière est même plus précoce chez l'enfant sourd par rapport à l'enfant entendant. En effet, d'après une expérience [2], une enfant sourde, Jennifer, s'exprime dès l'âge de 10 mois à l'aide des signes. Ainsi, l'enfant sourd signant peut communiquer très rapidement avec son entourage, comparé à l'enfant entendant « parlant ». D'ailleurs, selon une étude menée par l'Université de Lorraine [3] « la

production de signes chez les enfants sourds est supérieure à la production de mots chez les enfants entendants, à 24 mois ».

Qu'en est-il de l'enfant sourd de parents entendants ? Comment lui donner les mêmes avantages de l'enfant sourd ayant des parents sourds, pour accéder à la communication ?

II/ La langue maternelle de l'enfant sourd ayant des parents entendants

L'enfant sourd qui naît dans une famille entendante, vit dans un foyer où l'on ignore généralement tout de la surdité. En plus d'être un handicap mal connu, la surdité suscite parfois angoisses et préjugés à l'égard de la personne sourde et de la langue gestuelle.

Néanmoins, au moment du dépistage de la surdité de leur enfant, les parents doivent le considérer comme un sujet « parlant » à part entière. Cette attitude anticipatrice des parents est fondamentale pour que l'enfant sourd puisse s'approprier le langage. Lorsque les parents découvrent que leur enfant sourd peut communiquer gestuellement, ils retrouvent, souvent, leurs propres capacités à échanger avec lui. En effet, les parents possèdent la capacité d'apprendre à « parler » sur un mode visuel et gestuel. Les parents entendants peuvent donc entrevoir de nouvelles possibilités pour échanger avec leur enfant, grâce à la langue des signes. Il s'instaure peu à peu un environnement de communication linguistique où l'enfant sourd accède au langage de manière naturelle. L'enfant arrive ainsi à échanger avec sa famille, grâce au canal visuel entre le langage vocal et signé de ses parents et sa réponse gestuelle.

Lorsque le dépistage de la surdité est précoce et qu'il y a choix du bilinguisme, tout est mis en œuvre pour assurer une communication familiale basée sur une langue vocale et des signes. Les parents génèrent généralement ce qu'on nomme : le français signé. Celui-ci est un mixte entre deux langues : le français et la langue des signes. Le français signé favorise ainsi une communication entre l'enfant sourd et son entourage entendant.

A un moment où cette communication familiale est établie, l'enfant sourd parvient à apprendre à la fois la langue des signes et la langue vocale. Il acquiert donc trois modes différents de « paroles » auxquelles il peut recourir selon les situations d'échanges donnés : échanges avec des sourds (la langue des signes), communication avec des entendants connaissant le français signé et les échanges avec les entendants ne pratiquant que la langue vocale. Cette dernière situation est moins fréquente et l'enfant y accède plus tardivement. La plupart des parents ont la possibilité d'« offrir » une communication heureuse à leur enfant sourd, notamment s'ils reconnaissent et intègrent que la langue des signes est une langue à part entière qui lui permettra de surmonter son handicap.

Ainsi, loin d'être un individu sans parole, l'enfant sourd peut être amené à utiliser et connaître plusieurs langues. C'est un être orienté à devenir un sujet bilingue et biculturel. En effet, que l'enfant sourd ait des parents sourds ou entendants, il lui sera possible d'être plongé dans deux mondes : celui des sourds et celui des entendants.

L'enfant sourd de parents sourd vit dans un milieu où l'on communique avec la langue des signes. Mais à l'extérieur, il est en contact avec une autre langue, la langue vocale. Cette langue permet alors de fréquenter la culture des entendants et donne la possibilité de participer à la vie sociale.

L'enfant sourd de parents entendants naît dans un milieu où l'on s'exprime surtout vocalement. Mais lorsque les parents reconnaissent que la surdité n'entraîne pas obligatoirement la mutité et que leur enfant peut communiquer gestuellement, ils essaient de s'approprier cette langue afin d'échanger avec leur enfant.

Le bilinguisme permet à l'enfant sourd un bon développement de sa parole. Or, il ne peut se constituer chez l'enfant sourd que si l'on confère à la langue des signes son statut de langue à part entière. En effet, lorsque les parents considèrent cette langue comme une « vraie » langue, ils soutiennent et accompagnent l'enfant dans l'acceptation de sa différence en lui offrant sa langue maternelle. C'est donc grâce à celle-ci que l'enfant sourd s'appropriera le langage à travers la langue des signes et la langue vocale. Il deviendra ainsi un sujet bilingue.

J'ai choisi de traiter ce sujet pour mieux comprendre comment l'enfant sourd pouvait accéder à divers moyens de communication selon son milieu familial.

Qu'en est-il du milieu scolaire de l'enfant sourd ? Quelles sont les différentes approches pédagogiques permettant à l'enfant sourd de développer sa langue ou ses langues ?

La surdité n'est pas seulement la mise en œuvre de pratiques éducatives. La langue des signes possède des icônes comparée aux langues orales. Comment peut-on alors penser, sans utiliser les mots, grâce à ces images gestuelles ?

Comment un enfant sourd peut-il avoir accès au savoir, alors qu'il n'entend aucune parole de son instituteur ? Quel type de scolarité faut-il envisager pour lui ?

Ce sont des questions que nous essaierons d'aborder dans le dossier final.

*

Bibliographie :

[1] Bouvet, D. (1982) *La parole de l'enfant. Pour une éducation bilingue de l'enfant.* (pp179-202). Paris : Le fil rouge.

[2] Bouvet, D. (1982) *La parole de l'enfant. Pour une éducation bilingue de l'enfant.* (p194). Paris : Le fil rouge.

[3] *La langue des signes. Le versant oral.* (2010) (consulté le 20/10/2013)

[http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUMED_MORT_2010_GUERIN_NINA.pdf]